BIENVENUE à Corine & Francois SENRA!



Ils participent à l'animation du cœur de notre village et nous régalent de leurs pâtisseries et de leurs pains spéciaux : Festive et Rétrodor (carte de fidélité), Grain2forme, Epeautre, Sportif et bien d'autres à découvrir sans faute!

Nous leur souhaitons une parfaite réussite.

Boulangerie « La Fargussienne » 27, Grande Rue - 78610 Auffargis Tél : 01 34 84 82 16 - 07 63 02 09 09 Fax : 01 61 39 14 73

Tous les jours 7h30 / 13h30 15h30 / 20h (16h - 19h le dimanche) Fermeture MARDI et MERCREDI

Sommaire

- 2 Vie Municipale
 - 10 Scolaire | Périscolaire
- 12 Vie du village et des associations
- A ne pas manquer
 Informations pratiques
 Carnet

Retrouvez toutes ces informations sur www.mairie-auffargis.com

Edito

L'été passe vite, trop vite, c'est déjà la rentrée! Une rentrée marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, mais aussi par l'ouverture d'une 6ème classe. Je remercie Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'avoir répondu favorablement à notre



sollicitation, les effectifs des classes s'en trouvent allégés, c'est mieux pour nos enfants.

Qu'en est-il de la réforme des rythmes scolaires ? Une certitude : cela coûte cher et impacte directement le budget de la commune. Je n'ai pas voulu, comme le demandaient certains, augmenter les impôts pour prendre en charge des activités nouvelles. Nos enfants à Auffargis bénéficient de conditions exceptionnelles, de sorties pédagogiques variées, de dotations de fonctionnement correctes, ils sont allés en classe de mer à Taussat (Gironde). Je remercie les enseignants de leurs engagements ; accompagner et prendre en charge des enfants qui ne sont pas les vôtres est une action qu'il faut saluer. Certes, les nouveaux horaires arrêtés ne satisferont pas tout le monde mais le passage à 4 jours ½ de classe nous est imposé et nous avons voulu accompagner les parents et les enfants afin que personne ne reste dans l'embarras. Cette année sera une année d'observation, il nous faudra peut-être apporter quelques « réglages » mais attendons pour voir et juger.

Dans un autre domaine, l'été a été mis à profit pour réaliser des travaux :

- La cantine et les toilettes des garçons ont été refaites à l'école élémentaire.
- Les travaux du bâtiment du Foyer Rural sont pratiquement terminés, la bibliothèque sera déménagée de façon provisoire dans l'extension réalisée, la nouvelle cuisine sera opérationnelle et l'ensemble du bâtiment offrira une grande salle réhabilitée ainsi que deux salles à l'étage, des vestiaires, des toilettes et rangements divers « aux normes ».

Les travaux vont pouvoir se poursuivre sur le Centre Socio-Culturel pour une durée d'environ 6 mois. Au rez-de-chaussée, une cuisine sera installée en lieu et place de la salle dite « polyvalente », une pièce de 140 m² avec baies vitrées ouvertes sur jardin en lieu et place de l'actuelle bibliothèque permettra d'offrir aux associations un second espace de taille conséquente. A l'étage, la bibliothèque prendra place. Bien que nous reprenions toute l'isolation sous toiture, la plupart des poutres qui font le charme de ces lieux resteront apparentes.

Par ailleurs, les travaux de la déchetterie progressent, celle-ci sera opérationnelle en octobre, à l'issue de la mise en place des quais sur lesquels les usagers pourront accéder avec leurs véhicules pour déposer les déchets. Un système de caméras de surveillance sera installé et une clôture complète fermera ce site. Nous veillerons à rendre ce lieu le plus discret possible, le merlon de terre sera aménagé de façon à faciliter son entretien, des végétaux semblables à ceux qui cachent la station d'épuration seront implantés. La fréquentation ne sera pas plus forte qu'avant les travaux, il s'agit là encore d'une mise aux normes et de l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers. Ces travaux sont totalement pris en charge par le SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le TRaitement Et la VAlorisation des déchets), il n'en coûte pas un euro à la commune.

Merci à tous ceux qui, par leur engagement, participent à la vie du Village. Nous avons encore un bout de chemin à faire ensemble pour améliorer la vie de chacun. Soyez assurés de mon dévouement et de celui de toute l'équipe qui m'entoure.

Le Maire, Daniel BONTE

info pour registre personnes isolées

Conformément à l'article L121-6-1 et R121-2 à R121-12 du code de l'Action Sociale et de la Famille, la commune doit établir un registre communal et nominatif des personnes fragiles et isolées, afin de permettre aux services sociaux et sanitaires de leur porter plus facilement secours en cas de fortes intempéries ou de froid exceptionnel.

Merci de contacter le secrétariat de Mairie au 01 34 57 86 20 pour vous déclarer sur ce registre.

AVIS: RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

La **commune d'Auffargis** a engagé depuis février 2014 une étude diagnostic globale de son système d'assainissement et de ses stations d'épuration. L'objectif final de l'étude est d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble du réseau d'assainissement, que ce soit au niveau du bourg ou du hameau de Saint-Benoit.

C'est le bureau d'études IRH Ingénieur-Conseil, basé à Olivet (56 rue de Picardie - 45160 - Olivet), qui a été mandaté pour mener à bien cette mission.

Ainsi, au mois de septembre 2014, des investigations vont être effectuées sur les réseaux d'assainissement. Des inspections télévisées seront réalisées sur certaines portions du réseau par la Lyonnaise des Eaux, délégataire de la commune. De plus, des techniciens de la société IRH Ingénieur-Conseil réaliseront des tests à la fumée sur l'intégralité des réseaux d'assainissement du bourg la 2ème quinzaine de septembre. Vous recevrez individuellement un courrier quelques jours avant les tests afin de vous informer des dates d'intervention, et des précautions à prendre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie ou directement Valérie LAUMONIER, en charge de l'étude chez IRH Ingénieur-Conseil au 02 38 22 17 40.

COMMENT MAÎTRISER SES DÉPENSES D'ÉNERGIE DANS L'HABITAT ?



Vous souhaitez être conseillé gratuitement et de façon neutre pour réduire vos consommations d'énergie? L'Espace Info-Énergie de l'ALEC SQY met des conseillers à votre disposition.

Ils vous apportent un conseil en fonction de votre projet, vous guident sur les aides financières possibles (crédit d'impôt développement durable, écoprêt à taux zéro, prime rénovation énergétique, programme habiter mieux, certificats d'économie d'énergie...) et vers les réseaux de professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

L'ALEC SQY prête également des kits de mesures pour découvrir de nouvelles sources d'économie d'énergie, à l'aide d'équipements mesurant la consommation électrique des appareils, la température d'ambiance et de surface, l'hygrométrie, le débit des robinets d'arrivée d'eau...

L'ALEC SQY anime aussi le défi Familles à énergie positive sur le territoire du Sud Yvelines. De décembre à avril, des familles se donnent l'objectif de réduire de manière ludique et conviviale leur consommation d'énergie par des gestes simples et sans perdre en confort. Les équipes participantes composées de familles du Sud Yvelines ont réduit de 15% leur consommation d'énergie cette année. Le défi recommence la prochaine saison hivernale! Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en envoyant un courriel à faep@energie-sqy.com.

Depuis 2007, l'ALEC propose également le Concours de la maison économe dont l'objectif est de récompenser des propriétaires ou locataires du Sud Yvelines pour l'attention apportée à la performance énergétique de leur habitat suite à la construction, rénovation, extension de leur logement (isolation, chauffage performant, utilisation des énergies renouvelables, matériaux biosourcés...). Deux réalisations sont récompensées chaque année. Le dossier de candidature est disponible sur le site www.energiesqy.com

Pour en savoir plus sur l'ALEC SQY: www.energie-sqy.com

inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2014**. Cette démarche concerne particulièrement les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015, (s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office), les nouveaux résidents et les personnes ayant acquis la nationalité française.

Pièces à fournir à l'appui des demandes d'inscription :

Carte d'identité ou passeport en cours de validité & Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne, peuvent également demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2014.

Pièces à fournir à l'appui des demandes d'inscription :

Carte de séjour en cours de validité & Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ORGANIGRAMME DES COMMISSIONS MUNICIPALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Daniel BONTE **Vice-Présidente :** Christine KARA

Membres:

Serge NICOLA, Didier BINANT Dany MORRUZZI, Corinne PETETIN, Nathalie ENGUEHARD

AFFAIRES SCOLAIRES

Présidente: Marie VINCENT

Membres:

Virginie ROLLAND, Céline EGLIZEAUD, Corinne PETETIN, Christine KARA, Claudine GIAMMATTEI, Bernard CHOPY

JEUNESSE & SPORTS

Présidente : Marie VINCENT

Membres:

Corinne PETETIN, Géraldine MENARD, Céline EGLIZEAUD, Laurent HUT, Didier BINANT

TRAVAUX

Président: Bernard CHOPY

Membres:

Virginie ROLLAND, Jean-Pierre JACQUOT, Pascal HAMET

URBANISME

Présidente : Virginie ROLLAND

Membres:

Pierre MAHON, Bernard CHOPY Jean-Pierre JACQUOT, Serge NICOLA Dominique PLANCHENAULT

ENVIRONNEMENT

Président: Gérard CHIVOT

Membres:

Claudine GIAMMATTEI, Pascal HAMET, Géraldine MENARD, Dominique PLANCHENAULT

COMMUNICATION, CULTURE, LOISIRS & VIE ASSOCIATIVE

Président : Serge NICOLA

Membres:

Claudine GIAMMATTEI, Laurent HUT Didier BINANT, Dany MORUZZI Marie VINCENT, Christine KARA, Céline EGLIZEAUD

FINANCES

Président : Daniel BONTE Conseiller Municipal délégué : Pierre MAHON

Membres:

Bernard CHOPY, Jean-Pierre JACQUOT Didier BINANT, Gérard CHIVOT

PREVENTION DES RISQUES

Président : Daniel BONTE

Membres:

Didier BINANT, Laurent HUT Pascal HAMET, Nathalie ENGUEHARD Bernard CHOPY, Serge NICOLA

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Daniel BONTE

Membres:

Pierre MAHON, Gérard CHIVOT Bernard CHOPY

Suppléants :

Pascal HAMET, Claudine GIAMMATTEI
Nathalie ENGUEHARD

COMMISSION MAPA

Président : Daniel BONTE

Membres:

Pierre MAHON, Gérard CHIVOT Bernard CHOPY

Suppléants :

Pascal HAMET, Claudine GIAMMATTEI Nathalie ENGUEHARD

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Président : Daniel BONTE

Membres:

Jean-Pierre JACQUOT, Bernard CHOPY Gérard CHIVOT, Pierre MAHON Didier BINANT, Christine KARA, Laurent HUT

Suppléants :

Nathalie ENGUEHARD, Géraldine MENARD Marie VINCENT, Dany MORUZZI Céline EGLIZEAUD, Corinne PETETIN Virginie ROLLAND

LA COMMUNE EST MEMBRE OU ADHÈRE À DIFFÉRENTS SYNDICATS

SIERC : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay-la-Ville

Créé en 1965 à partir de la fusion de syndicats et de communes, le Syndicat des Eaux de Cernay-la-Ville a pour mission l'approvisionnement, le transport et la distribution de l'eau potable, ainsi que la défense d'incendie sur le territoire des communes syndiquées.

A cet effet, il a été réalisé à partir de 1988 un réseau syndical interconnecté au réseau de la Lyonnaise des Eaux alimenté par son usine de production de Morsang-sur-Seine.

Les communes ont décidé de confier, dès 1965, l'approvisionnement, le transport et la distribution de l'eau potable au Syndicat des Eaux de la Région de Cernay la Ville. Depuis 1994, les communes ont délégué au Syndicat la gestion du réseau de défense incendie.

SITERR : Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet

Créé en 1962, le SITERR a pour objectif le transport des élèves des cantons de Rambouillet, de Saint Arnoult, de Houdan et de Monfort l'Amaury vers les établissements scolaires du second degré. Il a un rôle de coordinateur entre les exploitants, les communes et le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France, autorité organisatrice des transports).

Ce syndicat regroupe 85 communes (soit environ 120 000 habitants), et dessert 12 établissements scolaires et 11 gares SNCF. La desserte du réseau est assurée par 5 transporteurs : Transdev Rambouillet, Transdev Houdan, Savac, Cars Perrier, Cars Hourtoule.

38 lignes régulières, essentiellement à vocation scolaire (78%), sont empruntées quotidiennement par 7 000 usagers.

Le SITERR œuvre pour le développement d'un service de qualité auprès des usagers.

Depuis 2010, un système d'informations gratuit « alerte SMS » avertit les usagers inscrits en cas de perturbations sur le réseau. http://siterr.cityway.fr/

PNR : Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse



Créé en décembre 1985, ce syndicat regroupe 51 communes. Il a pour objectif de veiller à la protection et à la gestion du patrimoine naturel du PNR dans le cadre d'une Charte définie par les communes participantes.

Le Syndicat assure sur le territoire du Parc la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires.

Ses domaines d'action sont :

- protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- contribuer à l'aménagement du territoire,
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS

Désignations des commissions communales permanentes

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay-la-Ville

Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet

Comité National d'Action Sociale

Le SICTOM, qu'est-ce que c'est?



Il s'agit du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Rambouillet.

Il est responsable de la collecte, du tri et du traitement des ordures

ménagères, emballages, verres, déchets végétaux.

La collecte se fait :

- en porte à porte et aux points d'apports volontaires (pour ce qui concerne les ordures ménagères, les emballages, le verre, les déchets végétaux),
- en déchetteries (pour ce qui concerne les encombrants et tout venant, les déchets végétaux, gravats, bois, métaux, carton, électriques et électroniques).

Elle est sous-traitée depuis Avril 2013 à ESD (Europe Service Déchets).

Les tonnages totaux collectés en 2013 ont baissé de 2% (réduction de 4% des collectes en porte à porte et aux points d'apport volontaire, augmentation de 1,7% des collectes en déchetterie).

Le tri et le traitement :

- Ils sont délégués au syndicat SITREVA.
- Les ordures ménagères (45% des tonnages collectés) sont incinérées, avec production d'électricité (revendue à EDF) et de mâchefers (revêtements routiers).
- Les autres déchets sont recyclés et valorisés dans différentes filières (aluminium, fer, plastique, papier, verre).
- Grâce à ces valorisations, le taux de notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a été réduit de 32% entre 2007 et 2013.

Et pour nous, à Auffargis, agir en faveur de l'environnement, c'est :

- Limiter nos déchets.
- Continuer et améliorer le tri de nos déchets.
- Fréquenter notre déchetterie qui va être améliorée en 2014 par l'adjonction de quais de déchargement.

Membres du Conseil Municipal

Titulaire : Daniel BONTE Suppléant : Serge NICOLA

Titulaires : Daniel BONTE - Pierre MAHON Suppléants : Pascal HAMET - Didier BINANT

Titulaires : Bernard CHOPY - Pascal HAMET Suppléants : Gérard CHIVOT - Pierre MAHON

Titulaires : Marie VINCENT - Céline EGLIZEAUD Suppléants : Christine KARA - Dany MORRUZZI

Titulaire: Marie VINCENT

SITREVA



Le SITREVA (Syndicat Intercommunal pour

le Traitement et la Valorisation des déchets) est un établissement public qui a été créé le 1er mars 1994 afin d'assurer la compétence du traitement, de la valorisation et du transfert des déchets, ainsi que de l'exploitation des déchetteries que lui ont transférée cinq syndicats de collecte :

- le SICTOM de la région d'AUNEAU
- le SICTOM de la région de CHATEAUDUN
- le SICTOM du HUREPOIX
- le SIRMATCOM de MAINTENON
- le SICTOM de la région de RAMBOUILLET

L'activité du SITREVA concerne 230 communes, représentant 310.000 habitants, réparties sur 4 départements (Yvelines, Essonne, Eure-et-Loir et Loir-et-Cher) et 2 régions administratives (Ille de France et Centre). Ce vaste territoire se caractérise par une disparité dans la densité de population et une diversité d'habitats qui génèrent diverses natures de déchets.

En tant qu'établissement public, le SITREVA est administré par un Comité Syndical composé de 66 délégués titulaires (et autant de suppléants) issus des cinq syndicats de collecte : 8 pour Auneau, 9 pour Châteaudun, 22 pour le Hurepoix, 9 pour Maintenon et 18 pour Rambouillet.

Le SITREVA délègue une partie de sa mission de service public, à savoir l'unité de valorisation énergétique (usine d'incinération et centre de compostage de OUARVILLE), à la société VALORYELE. L'usine produit de l'électricité (revendue aux fournisseurs type EDF) et des mâchefers (résidus utilisés pour les soubassements des routes et autoroutes).

Grâce au tri effectué par les habitants et dans les déchetteries, après optimisation dans les centres de tri, le SITREVA valorise le bois, les cartons, les équipements électriques et électroniques, les emballages et journaux/magazines, les gravats, les métaux, les végétaux et le verre.

En 2013, 91% des déchets traités par le SITREVA ont été valorisés en matière (pour 48%) ou en énergie (pour 43%). Seuls, les 9% de déchets restants ont été enfouis.



SMAGER : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles.

UN RÉSEAU HISTORIQUE

Le réseau dit « des étangs et rigoles » ou réseau «supérieur» a été créé entre 1684 et 1685, en amont de l'étang de Trappes (aujourd'hui étang de «St Quentin») pour alimenter par gravité les Grandes Eaux de Versailles.

L'aqueduc de Trappes qui reliait l'étang de St Quentin à Versailles a été interrompu en plusieurs endroits lors de la construction de la ville nouvelle de St Quentin en Yvelines au cours des années 1970. Cela a signifié la fin de l'utilité du réseau pour le château de Versailles.

Jusqu'au début des années 1980, le service des Eaux et Fontaines dépendant du Roi puis de l'Etat gérait les nombreux systèmes d'alimentation en eaux de toutes natures alimentant Versailles. Il a ensuite été réduit à un service des fontaines, compétent pour la gestion des ouvrages du domaine national de Versailles, ainsi que de ceux de Marly et de St Cloud.

Le réseau supérieur, toujours propriété de l'Etat, a été confié en gestion au SMAGER, (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles).

Un réseau hydrologique complexe composé d'étangs et de rigoles

Il s'étend sur 600 ha environ et comprend 11 étangs alimentés par plus de 50 km de rigoles de collecte recueillant les eaux de ruissellement ou de drainage d'environ 6500 ha de forêts, terres agricoles et zones urbaines. L'ensemble du système a été créé à une altimétrie moyenne d'environ 160m NGF, ce qui en fait la zone de collecte la plus élevée pour alimenter Versailles (réseau «supérieur»).

Par ailleurs, les pentes d'écoulement dans les rigoles sont extrêmement faibles (moins de 20 cm par kilomètre), ce qui était (et reste) une prouesse pour l'époque.

Les étangs sont :

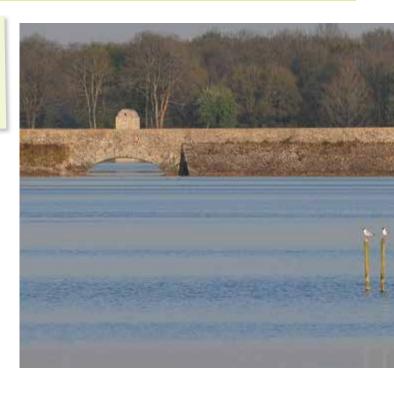
- Etang de la Tour (12 ha en eau),
- Etang du Perray en Yvelines (8 ha en eau),
- Chaîne des étangs de St Hubert et Pourras (60 ha en eau) prolongée par la chaîne des étangs de Hollande : Grand et petit Hollande, Bourgneuf, Corbet (total 80 ha en eau),
- Etang de St Quentin (130 ha en eau).

Ils sont reliés entre eux par le grand lit de rivière ou rivière royale. Cette grande rigole de 22 km de long, dont 11 km d'aqueducs souterrains, reçoit les eaux excédentaires de tous les étangs amont pour les diriger vers celui de St Quentin.

Une gestion assurée par un syndicat mixte : le SMAGER

Le SMAGER, créé en 1982 pour une durée illimitée, rassemble les collectivités publiques suivantes :

- le Département des Yvelines,
- le Syndicat Mixte de la Base de Plein Air et de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines
- et 9 communes, dont Auffargis.



Ses missions

- la sécurité des personnes et des biens,
- la reconquête de la qualité physico-chimique et biologique des eaux,
- la préservation et la restauration des fonctionnalités hydrauliques du réseau,
- la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique lié au réseau,
- l'ouverture du réseau au public.

Afin d'assurer la protection des biens et des personnes par rapport aux risques d'inondation, le réseau reste sous surveillance permanente.

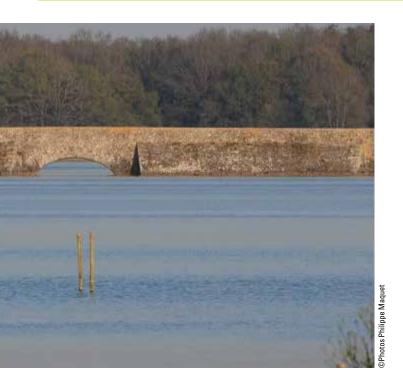
Le SMAGER assure un suivi permanent de la qualité de l'eau qui s'articule autour : de campagnes de prélèvements d'eau en vue des analyses physico-chimiques, de relevés de la végétation, d'indices biologiques, de la bathymétrie.

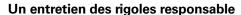
Gestion écologique et qualité des milieux naturels

Afin de développer la prise en compte de la grande qualité écologique des différents biotopes, zones humides, qui se sont installés sur le réseau, un comité scientifique assiste le SMAGER de ses avis et conseils. Parallèlement les modalités d'entretien du réseau, dont le traitement annuel de la végétation, ont été modifiées. Des opérations de restauration des biotopes, par exemple des zones humides envahies par les saulaies, ont été développées.

La restauration des zones humides

Le SMAGER a engagé la restauration des zones humides situées en bordure de plusieurs étangs en procédant à la coupe et à l'arrachage des saules. Ces opérations s'inscrivent dans la lutte contre la fermeture des zones humides, en favorisant le maintien de vastes roselières, favorables aux oiseaux et aux plantes rares et protégées. Ainsi, l'ensemble des zones restaurées représente une surface d'environ 66 500 m² principalement répartie sur la rive sud de l'étang de Saint-Hubert et sur les étangs de Pourras et Corbet.





50 ha sont fauchés chaque année sur le réseau. Le SMA-GER procède aux fauches tardives sur la majeure partie des rigoles et des dessus d'aqueducs, ainsi qu'aux fauches alternées (fauche une année sur deux, totale ou partielle) sur certaines rigoles. Ces pratiques permettent d'augmenter la diversité animale et végétale. En effet, en pratiquant les fauches et broyages fin septembre début octobre, la majeure partie des végétaux et des animaux (mammifères, insectes, oiseaux...) ont réalisé leur cycle biologique (reproduction, naissance).

De surcroit, la limitation à une fauche annuelle des rigoles diminue sensiblement les apports de matières organiques et de nutriments vers les étangs et donc permet d'atténuer le phénomène d'eutrophisation. Afin de diminuer encore les apports de matières organiques dans l'étang du Perray, très eutrophe, et de Saint-Quentin-en-Yvelines, les produits de fauches sont dorénavant évacués sur les rigoles de la Tasse et du Roseau.

Enfin, il convient de préciser que les zones de fréquentation ouvertes au public, chemins de promenade et ouvrages de répartition des eaux en aval des étangs du Perray et de St Hubert font l'objet d'un entretien régulier et d'une fauche mensuelle entre mai et septembre.

Un réseau mis en valeur

Une démarche de valorisation du patrimoine foncier et immobilier a été engagée. Une étude de valorisation touristique et de loisirs a été réalisée pour déterminer les orientations de moyen terme, à savoir : développer l'information du public et l'accueillir dans des espaces réservés à cet usage, tout en favorisant une fréquentation qualitative de ces espaces fragiles.

La réalisation d'une balade virtuelle offre aux internautes sur **www.smager.fr**, une série de vues panoramiques expliquant la richesse et la variété des milieux naturels du réseau.



Haricot du Perray-en-Yvelines







Travaux

FOYER RURAL: restructuration, rénovation et extension.

Les travaux de démolition, terrassement, fondations engagés depuis la mi-février sont terminés : notamment le grand mur de soutènement (derrière la cuisine, voir photos).

Les neuf entreprises que nous avons retenues pour cette réalisation interviennent actuellement. Elles sont sous la maîtrise d'œuvre d'un bureau d'Architectes avec l'assistance d'un bureau de contrôle et d'un coordinateur Service Protection Santé.

L'avancement des travaux est aujourd'hui conforme au planning, mais une vigilance s'impose sur le lot menuiserie qui pourrait prendre du retard.

Sont entièrement réalisés :

- le gros œuvre

- la scène et les marches d'accès
- le doublage des murs et plafonds (l'isolation thermique et incendie)
- le câblage électrique de l'ensemble des salles
- la plomberie
- les sanitaires (carrelage sur les murs)
- les toitures de la nouvelle salle polyvalente et de la cuisine en structure bac acier isolé.
- l'installation de la nouvelle chaudière (120KW), qui sera alimentée au gaz (haut rendement). Installée dans un seul local, elle remplacera les 5 chaudières fioul qui ont été supprimées.

| Maire Adjoint aux travaux, B. CHOPY











DANS LES ÉCOLES

Ecole Maternelle

Le sol souple de l'aire de jeu du toboggan a été refait et le dortoir repeint entièrement.

Ecole Elémentaire

Installation de 3 tableaux numériques.

Réfection complète des toilettes des garçons, peinture et réaménagement de la cuisine de la cantine.





Travaux | suite

FORAGE PUITS DE SAINT BENOIT

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay (SIERC) est constitué de quatre communes des Yvelines : Auffargis, Cernayla-Ville, Choisel, Senlisse, et deux communes de l'Essonne : Boulay-les-Troux et Les Molières.

Les besoins en eau du Syndicat sont actuellement couverts à partir des usines d'eau potable de Morsang-sur-Seine et Viry-Chatillon (Essonne), par le réseau interconnecté d'Eau du Sud Parisien, filiale de Lyonnaise des Eaux. Le SIERC souhaite remettre en service le forage de Saint-Benoit, réalisé en 1975 sur la commune d'Auffargis. Il exploite la nappe libre des Sables de Fontainebleau et des sables Yprésiens. Ce dernier est en état d'abandon depuis 1990 car il présentait à priori un débit d'exploitation trop faible. En 2009, la société Idées Eaux a été missionnée pour la réalisation d'un diagnostic du forage : l'ouvrage semblait

Compte tenu de ces volumes jugés intéressants pour le SIERC, une maîtrise d'œuvre a été engagée afin de régénérer l'ouvrage. La partie supérieure du puits se compose de buses en béton de diamètre intérieur 2 m, enfoncées jusqu'à -32,3 m du sol. Le tubage porte crépine se compose également de buses en béton enfoncées de -31,5 à -61,5 m/sol.

Le protocole de réhabilitation réalisé est le suivant :

- Nettoyage mécanique par brossage du tubage
- Nettoyage à l'acide ascorbique et attente de réaction (3 passes)
- Nettoyage de l'acide de l'ouvrage

Tests hydrauliques (pompage par paliers de 4x2h et longue durée de 72h) pour s'assurer de l'efficacité du nettoyage et évaluer le débit d'exploitation envisageable, avec mesures en continu (niveau d'eau, débit, température...)

Prélèvement pour analyse physicochimique complète. Les résultats des tests hydrauliques donnent des paramètres hydrodynamiques de la nappe satisfaisants au droit du forage (transmissivité moyenne de 7,8.10-3 m²/s).

Sur le plan quantitatif, le débit critique de l'ouvrage n'est pas atteint à 70 m³/h. Cependant selon les essais de pompage et suivant la simulation de l'évolution du niveau dynamique en pompage continu à différents débits, l'ouvrage ne devra pas être sollicité au delà de 60 m³/h afin de ne pas dénoyer la première rangée de filtres.

En résumé, cette phase importante préliminaire étant accomplie, l'établissement du dossier administratif d'exploitation (autorisations diverses..., périmètre de sécurité...etc.) peut être lancé.

Nous espérons ainsi atteindre deux objectifs : limiter la hausse du prix du mètre cube d'eau potable et fournir une eau plus « naturelle » (en respectant la teneur en chlore).

| Maire Adjoint aux travaux, B. CHOPY



pouvoir être pompé à des débits de

l'ordre de 30 à 50 m³/h.









Fête des écoles |



Ecole élémentaire



Marché aux fleurs | au profit des écoles par l'association «Les P'tits Fargussiens»









Fête des Plantes à Auffargis

Samedí 17 Maí de 10h à 17h Place de l'Arsenal



















Classe de mer | cm1 & cm2 à Taussat





























Pour tous renseignements:

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI Tél.: 01.30.88.92.94 - aidema@aidema.net Siège social: Mairie 78610 AUFFARGIS http://www.aidema.net



L'AIDEMA, une école de musique et théâtre ... qui aime partager le plaisir du spectacle !

Quoi de plus enrichissant que de partager la pratique de la musique ou du théâtre au travers de spectacles ? L'Aidema a cette année encore, proposé une saison très diversifiée, qui a permis à un grand nombre de ses adhérents de se produire face à un public toujours ravi, et aussi de faire découvrir d'autres horizons à travers des spectacles conviant musiciens et comédiens extérieurs.

Petite rétrospective.

Du 11 novembre au 15 décembre, le désormais fameux « Jazz In Auffargis » a proposé plus d'une dizaine de concerts de groupes amateurs et professionnels, ainsi que Jam sessions et bœufs pédagogiques. Auditions des élèves, concert des ensembles et participation au Téléthon ont clôturé l'année dans une ambiance pré-Noël avec goûters et surprises !

Démarrage 2014 avec danse bretonne à l'honneur, dans le cadre du traditionnel Fest-noz, puis le Concert de Nouvel An de l'Orchestre Sans Nom et l'Atelier Pop, interprétant un répertoire varié, d'Ennio Morricone, à Muse ou encore Offenbach.

Le 8 mars, le spectacle théâtre et musique Le Magicien d'Oz, par la troupe Ailedorados, a enchanté petits et grands dans le cadre de la Ronde des Théâtres essartoise.

Du 4 au 28 avril, le Festival de Printemps a mis en scène les divers ensembles de l'association mais aussi l'ensemble Orphéon (pour Brillamment Baroque) et l'Orchestre Départemental d'Harmonie des Yvelines dans le cadre des Rencontres d'Orchestres.

Avant nos spectacles de théâtre les 18 et 24 mai, l'Orchestre Sans Nom vous a proposé un grand concert à Vieille-Église, avec la complicité de Radio RVE qui aura diffusé cette année tous nos concerts jazz, nos quatre showcases avec The Sleeping Cows, The Skull Without Brains, Styl'jazz et l'Orchestre Sans Nom.

La fin d'année aura été encore riche avec Les Ailedorados en tournée dans le Gers pour Le Magicien d'Oz, la Fête de la Musique à Rambouillet avec 5 groupes de l'association, au Perray avec l'Orchestre Sans Nom et Styl'jazz, et le vide-greniers en musique d'Auffargis le 22 juin de 10h à 17h!

Et après la venue de nos amis de l'école de musique de Salem fin mai, l'Orchestre Sans Nom et The Skulls Without Brains ont enflammé les bords du Lac de Constance en ce début juillet, pour fêter dignement les 20 ans du jumelage.

N'oublions pas les petits : en mai/juin, l'Aidema a organisé également des présentations d'instruments pour 6 écoles, et toute l'année des contes musicaux dans les bibliothèques ainsi que de très nombreuses autres animations.

Alors si vous mourez d'envie de venir partager musique ou théâtre avec l'Aidema, ne ratez pas les inscriptions 2014-2015, et la programmation qui reprendra dès le 11 novembre prochain pour Jazz in Auffargis! www.aidema.net!

TCA d'Auffargis



ÇA SUFFIT! Les installations du tennis club ont a nouveau été victimes de vandalisme : mi-mai découverte d'un grand pied de biche destiné à forcer

la porte latérale de la salle omnisports (plusieurs centaines d'euros de dépenses évitées), fin mai la partie arrière basse du club house a été arrachée (également plusieurs centaines d'euros de frais), enfin le 10 juin un barillet de serrure de patte de court a été cassé (coût : 800 euros). Les dirigeants du club sont lassés de réparer les dégradations des équipements qui paraissent sans fin et les finances du club commencent à ne plus pouvoir faire face aux dépenses correspondantes. Si vous connaissez, avez entendu parler ou voyez faire les responsables de ces actes, demandez-leur de venir nous expliquer leurs problèmes pour qu'on les prenne en compte plutôt que de pénaliser le club de tennis et tous les habitants d'Auffargis par la même occasion.

Pour en revenir aux choses positives, les tournois internes homologués ont désigné les champions du TCA 2014 : chez les femmes Catherine Goupil a reconquis son titre en battant en finale Nacéma Mektaoui et chez les hommes, Fabien Mathély a remporté un nouveau titre en battant en finale Florian Fompérie.

Notre traditionnel tournoi open s'est déroulé cette année du dimanche 27 avril au dimanche 18 mai. Il a vu une bonne participation avec cette année 145 inscrits dont 29 femmes et 37 hommes en + 35 ans, représentant 50 clubs, ce qui nous a conduits à faire jouer 143 matchs. Le mauvais temps a quelque peu perturbé la programmation des matchs, mais les délais du tournoi ont pu être tenus grâce à l'ALCA et à ses activités sportives, que nous remercions ici, qui nous a libéré des heures dans la salle omnisports, au club de tennis des Essarts le Roi et du Perray en Yvelines ainsi qu'aux associations sportives du Perray qui nous ont laissé des heures sur leurs courts et au COIE pour rattraper les retards pris.

Les vainqueurs ont été:

- chez les « seniors dames », Estelle AUBIN de La Clairière Rambouillet (classée à 15) qui a battu en finale Marilyn HARTMANN de Montigny (également classée à 15),
- chez les « seniors messieurs », Renaud Rocher de Jouars Ponchartrain (classé à 15), un de nos anciens moniteurs, a battu en finale Grégory ABIKZIR de Maurepas (tous 2 classés 15), un de ses copains.
- chez les « messieurs + 35 ans » Mathieu BROUNAIS du T.C. Rambouillet bat par abandon sur blessure Guillaume JOLY des Essarts Le Roi (tous 2 classés à 15/2).

Il faut noter que Renaud Rocher gagne notre tournoi pour la 4° année consécutive. Il faut cependant remarquer la forte participation fargusienne (24 participants) ainsi que les performances de Vincent HYDRIO, qui a passé 5 tours dans le tableau « messieurs seniors », et d'Alexandre CHADE et Pierre HEIM, qui ont passé 3 tours dans le tableau des « messieurs + 35 ans ». Les femmes n'ont malheureusement pas eu autant de réussite.

En championnat des Yvelines par équipe « jeunes », nos jeunes de l'école de tennis ont obtenu des résultats très moyens cette année.

Trois équipes « garçons » étaient engagées :

- 1 équipe 13/14 ans qui ont remporté 2 rencontres sur 4,
- 2 équipes 15/16 ans qui n'ont remporté aucune rencontre

Nous leur transmettons nos encouragements pour la saison prochaine.

Malheureusement, faute de joueuse, aucune équipe «filles» n'avait pu être engagée cette année.

Au moment où nous écrivons, la fête du club, prévue le dimanche 22 juin, n'a pas encore eu lieu. Nous espérons le beau temps et une forte participation ; nous vous en ferons le compte rendu dans le prochain tambour.

Maintenant, en espérant que vous avez tous passé de bonnes vacances, nous vous attendons à la rentrée pour les inscriptions de la saison 2014-2015, le 6 septembre au Forum des Associations et le 13 septembre au club house.

Pour suivre en direct l'actualité de votre club, l'adresse est **www.club.fft.fr/tc.auffargis**

Vous pouvez aussi accéder au site internet en passant par le site de la mairie d'Auffargis : dans la rubrique «Vie locale» puis «Association» enfin «Tennis club d'Auffargis».

| Muriel Grasset et Jean Michel Lesprit





LE MOT DE L'ALCA

Rappel de ce qu'il s'est passé de JANVIER à JUIN 2014

Le concert « Les Maranis », groupe Géorgien / L'expo photos / Les sorties / La brocante



Dix photographes ont participé à la 6ème expo photos organisée par l'Alca les 5 et 6 avril derniers. Chacun y a présenté une série de photos sur le thème de son choix.

Place à la rentrée 2014/2015 après ces bonnes vacances! Nous vous donnons rendez-vous samedi 06 septembre lors du forum qui va se tenir à la Salle Omnisport de 10 h à 17 h.

Malgré la poursuite des travaux, les activités ont trouvé leur place pour cette année 2014/2015, nous vous les rappelons ci-dessous :

ACTIVITES ARTISTIQUES

- Broderie lundi matin, après midi et soir et le samedi matin (selon calendrier)
- Encadrement 3h par séance 1semaine/2 (selon calendrier)
- Sculpture/modelage 1 mardi par mois (8 séances : selon calendrier)
- Dessin/Peinture : relance d'un cours de 3 h le jeudi matin, une semaine/2 (2 niveaux : débutants et confirmés)

ACTIVITES SPORTIVES

- Sophrologie 1 h mercredi de 10 h 45 à 11 h 45
- Badminton 2 h dimanche 10 h à 12 h (interventions d'un professeur-conseil)
- Danse Jazz Loisirs mercredi : 16 h 30 (3 à 6 ans) ; 17 h 30 à 18 h 30 (moyen CM1/CM2)18 h 45 à 20 h 15 (collège)
- Futsal vendredi : étude d'un cours pour les petits débutants de 16 h 15 à 17 h 15 ; 17h 25/18h25 les ieunes 7 à 11 ans et 18 h 30/20 h les ados 12 à 17 ans

- Gymnastique mardi de 19 h 30 à 20 h 30
- Marché Nordique vendredi de 14 h à 16 h 30
- Handball lundi 18 h 30 à 20 h : initiation pour les enfants de moins de 9 ans
- Yoga lundi 18 h 30/19 h 30 ; 19 h 45/20 h 45

VOUS TROUVEREZ LES DETAILS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION A CES ACTIVITES SUR LE SITE ainsi que les DOCUMENTS NECESSAIRES, à l'adresse suivante : www.alca78610.wordpress.com

LES PROJETS DE SORTIES

- Fin septembre début octobre : « PARIS SUR LA SEINE » en BATOBUS
- Vendredi 10 et Samedi 11 octobre : 2 jours LENS/LILLE : Le Louvre de Lens et visite de Lille. Le voyage est complet mais il peut y avoir un désistement de dernière minute.
- 2^{ème} quinzaine de novembre : Exposition au Centre Pompidou « Modernités plurielles de 1905 à 1970
- Les Arts Forains ou le Musée de la Magie et Automates
- Les Céramiques de SEVRES
- La Cité Universitaire
- La Ste Chapelle du Château de Vincennes
- Du théâtre et des concerts

La mise à jour se fera également sur notre site

L'EQUIPE ALCA VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE RENTREE.







DEPUIS LE DERNIER NUMÉRO, NOUS AVONS:

- accueilli à nouveau les ateliers d'écriture de l'association Les Mots d'Où, ateliers adultes, jeunes,
- participé au prix littéraire Lirenval (Lire en Vallée de Chevreuse),
- participé le 18 mai au 2° pique-nique littéraire des bibliothèques du Parc à La Celle-les-Bordes,
- participé aux formations proposées par la BDY (Bibliothèque départementale) : « Concevoir et animer une rencontre littéraire» et « Communiquer avec les publics : réseaux sociaux et cie»,
- samedi 24 mai, l'association Les Mots d'Où a remis aux brillants gagnants les prix «Poètes en herbe» organisé avec le concours de la bibliothèque. Le recueil de poèmes est à consulter et emprunter à la bibliothèque. Beau succès pour cette première manifestation qui sera reconduite en 2015,
- proposé raconte-tapis et kamishibaï aux enfants des écoles et dans le cadre de «Bibus raconte aux petits»,
- ouvert une permanence de plus par semaine : le vendredi de 17h à 19h,
- accueilli le 12 juin Sandrine Rouquet, conteuse professionnelle, pour «Drôles d'oiseaux»,
- proposé de nombreux documents à tout petit prix à la brocante d'Auffargis,
- accueilli le premier atelier du tricot-thé «La maille d'Auffargis».









AU PROGRAMME JUSQU'À FIN 2014:

La bibliothèque sera présente, courant septembre, au forum des associations.

- A partir de septembre :

Reprise un jeudi tous les deux mois à 18h du club des Fargussiens lecteurs. Dates précisées ultérieurement (voir le blog) - nous vous attendons avec votre choix de livre(s)! Venez partager vos plaisirs (ou non) de lecture: livre ancien ou nouveau, pour enfants ou pour adultes, documentaires ou autre... autour de quelque chose de bon à grignoter.

NOUVEAU: conversation anglaise.

Dates précisées ultérieurement.

Faites-vous connaître, places limitées.

NOUVEAU: poste Internet.

NOUVEAU: accueil ponctuel de l'atelier tricot-thé

« La maille d'Auffargis ».

- Contes musicaux Aidema :

18 octobre 2014 : remise des prix - 2° édition du concours de nouvelles (adultes), 29 novembre 2014 (jazz), 7 février 2015 (Pirates), 11 avril 2015 (Fées).

- Atelier d'écriture adultes : un vendredi par mois à 20h :
 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre Association Les Mots d'Où.
- Atelier d'écriture enfants : un samedi par mois (heure à définir) : 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre Association Les Mots d'Où.
- **Bibus raconte aux petits :** jeudi 4 septembre, jeudi 25 septembre, jeudi 16 octobre, jeudi 30 octobre, jeudi 20 novembre, jeudi 11 décembre 2014. 9h30 à la bibliothèque.
- Fin décembre 2014 : L'association Les Mots d'Où proposera un nouveau conte. Détails à suivre.
- Animations pour les enfants (raconte-tapis, contes, kamishibai):
 du 3 au 24 novembre 2014 : histoires de matou et de dragon

du 1^{er} au 22 décembre 2014 : «Noël approche» et «La légende du sapin»

A bientôt à la bibliothèque!

| Annick, Claire, Hélène, Geneviève, Roselyne et Sabine

A NOTER

La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances mais uniquement le mercredi et le samedi matin (10h-12h).

«Le livre à roulettes», portage de documents, fonctionne toute l'année.

La bibliothèque recrute des bénévoles. Merci de nous contacter.

Foyer rural, 27 rue des Vaux de Cernay 78610 Auffargis - Tél. : 09 52 38 74 71 bibliotheque.auffargis@hotmail.fr www.bibliothequeauffargis.wordpress.com

Vie du village et des associations



L'association Les Mots d'Où vous propose plusieurs activités autour de la littérature :

- Concours de nouvelles adultes et poésie enfants
- Ateliers d'écriture adultes et enfants
- Heures du conte

Les concours

Le dernier concours de poésie «poètes en herbe», en partenariat avec la bibliothèque d'Auffargis, a réuni 40 jeunes poètes de 6 à 13 ans, tous plus créatifs les uns que les autres : des enfants d'Auffargis, du Perray, mais aussi de Corse, de Tunisie ou du Canada!

La remise des prix a eu lieu à la Bibliothèque le 24 mai en présence de nombreux participants, dans une ambiance très joyeuse. Un grand bravo aux poètes en herbe et à l'année prochaine!

Les heures du conte

L'heure du conte, c'est un moment pour se poser, écouter, rêver... Les contes à faire peur (sorcières et compagnie), les contes de Noël avec un chocolat chaud, les aventures de Groumpf le dragon-mascotte, les contes au jardin, sous les cerisiers et les pommiers, pour profiter des premiers jours d'été... autant d'instants conviviaux pour petits et grands autour de la culture ancestrale du conte.

Ateliers d'écriture

Un atelier d'écriture est un moment convivial, où l'on partage les mots, les expériences, les fous-rires ... L'animatrice propose différents dispositifs, souvent ludiques, pour déclencher l'écriture.

Lieu: Bibliothèque d'Auffargis

Adultes: un vendredi par mois à 20h00: 3 octobre - 7 novembre - 5 décembre 2014 9 janvier - 6 février - 6 mars - 10 avril - 5 juin 2015

Enfants (8 à 13 ans): un samedi par mois (heure à définir):

4 octobre - 8 novembre - 6 décembre 2014 10 janvier - 7 février - 7 mars - 11 avril - 6 juin 2015

RAPPEL:

Chez les enfants, on constate que les ateliers d'écriture :

- les incitent à lire davantage,
- développent la confiance, l'aptitude à l'expression et la créativité,
- développent l'intérêt pour la langue (grammaire, orthographe, conjugaison),
- Enrichissent leur vocabulaire, etc.

A bientôt autour des Mots d'Où!

http://lesmotsdou.blogspot.fr/



La saison de yoga 2013-2014 avec EQUI-LIBRE fut comme tous les ans une occasion de rencontre de soi et des autres dans une ambiance conviviale d'échanges autour du yoga dans l'esprit viniyoga c'est à dire des postures adaptées aux possibilités physiques et au niveau d'avancement de chacun.

Bien sûr souplesse et maîtrise de la respiration sont les bases de tout cours de yoga, mais si l'année dernière était plus particulièrement orientée vers la gestion de son stress, cette année l'accent fut porté sur l'élimination des toxines et une meilleure connaissance de son corps notamment par un travail sur cet os, souvent mal repéré, sans cesse sollicité par le jeu des 24 bras costaux qui forment la cage thoracique et de ce fait relié à nos états affectifs et émotionnels, lieu d'échange et de transmission aux autres volumes il participe à la cohésion de l'axe vertébral et son aplomb sur les deux jambes : le sternum.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations en septembre pour vous renseigner ou vous inscrire aux cours de la saison 2014-2015.



Pour plus d'information vous pouvez nous contacter en consultant notre site : www.equi-libre-yoga.fr - info@equi-libre-yoga.fr

Tél.: 06 85 17 48 05





Pour être au courant... de tout ce qui se passe... ÉCOUTEZ RVE 103.7 !



Bonne rentrée à toutes et à tous je vous espère bien bronzés et en forme. La nouvelle grille va être sur notre site dans quelques jours. RVE est toujours prête à vous accompagner, à vous distraire et à vous informer. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous écouter sur 103.7 ou sur le net, merci à toutes et tous, Et n'oubliez pas « RVE c'est fait pour vous »

Lionel LEFRANÇOIS

ATELIER MÉTAFI

Cycle Automne 2014 - Hiver 2015

Thème général : Il nous arrive parfois, sur notre parcours de vie, d'avoir la forte impression que du secrètement présent se cache derrière l'apparente absence de sens de notre quotidien.

L'atelier Métafi du Centre Socio-culturel d'Auffargis, qui s'ouvrira, pour la deuxième année, pour un cycle Automne 2014 - Hiver 2015, donne l'opportunité à ceux et celles qui seraient aux prises avec de telles interrogations, de leur donner de la consistance et de la signification.

Les rencontres auront lieu les samedis ci-après, de 10h00 à 12h00, au Centre Socio Culturel : 29 novembre ; 13 décembre ; 17 janvier ;

14 février ; 14 mars.

Suivre le fléchage « foyer rural ».

Informations auprès de Pierre Zettwoog:

01 34 84 86 64

L'ABE est une association d'aide et d'assistance

Depuis 2006, l'ABE, association de bénévoles des Essarts Le Roi et des Etangs est une structure d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil qui met gratuitement à la disposition des personnes en recherche d'emploi des moyens et des aides. L'ABE a mis au point une filière de formation à l'Informatique Bureautique proposée en priorité aux demandeurs d'emploi.

Cette filière est constituée de modules :

- Système d'exploitation Windows
- Traitement de texte Word
- -Tableur Excel
- Navigation sur internet et messagerie électronique

En 2013, l'ABE a créé un Club Informatique. Cette nouvelle activité propose d'échanger entre les membres les connaissances et les savoir-faire et de partager des expériences dans les domaines couverts par l'outil informatique (photographie, vidéo, musique, communication, jeux, réseaux sociaux, internet ...)

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée courant janvier 2014 en présence de M. Daniel Bonte (Maire d'Auffargis).



2014 N'oubliez pas!

Dès à présent vous pouvez noter sur votre agenda l'organisation de LA MARCHE pour le Téléthon le vendredi 05 decembre 2014, en soirée.

Nous vous en ferons connaître l'organisation courant novembre.

| Maryse Bobeau, Françoise Page, Claudie Guilbert (ALCA)

Auffargis, Une histoire... 6

L'Eglise d'Auffargis suite

Mr Vial, propriétaire de ce qui reste de l'emplacement de l'ancienne église, se propose d'établir un moulin à vent dans la tour de l'ancien clocher. Et il est dit : « aucune servitude sur le cimetière vu que le moulin tournera au vent, et que les vollants de plus de 25 pieds ne touchent à terre! ».

Mr Vial conclut que le moulin le plus proche dans la vallée est à une lieue, et que la surveillance par un garde moulin en cas d'incendie nocturne pourrait prévenir de grand malheur. Et enfin, il réclame son droit de propriété.

Voilà maintenant presque 30 ans que le village d'Auffargis est sans église. Les cérémonies, baptêmes, communions, mariages et obsèques ont lieu aux Essarts Le Roi. Imaginons un convoi funéraire de Saint Benoit aux Essarts...! Un peu de marche à pied....

Le conseil municipal d'Auffargis doit se réunir le 7 octobre 1821 afin de satisfaire aux réparations de l'église et du presbytère ... des Essarts Le Roi!

Le 22 mai 1822, ordre est à nouveau donné à la commune d'Auffargis de participer pour 689 francs, à la réparation de l'église et du presbytère des Essarts.

Le 20 octobre 1833, le Conseil Municipal demande une subvention se proposant d'acheter soit l'emplacement de l'ancienne église (actuellement Place des Fêtes) sur lequel il existe déjà une petite maison, soit la Maison de la Recette (anciennement la poste, et maintenant la Maison des Arts à côté de l'actuelle église).

Le 28 avril 1838, « Considérant que dans la Commune d'Auffargis, il y a une population annuelle de 520 à 530 habitants, et que depuis plus de 40 ans, ils ont été privés d'église... Le conseil décide de faire construire une petite chapelle sur un terrain appartenant à la commune dépendant de la maison et servant de Mairie. Les dimensions en seront 60 pieds de long, 26 pieds de large, et 15 pieds de haut, avec un clocher. »

Le maire autorise Mr Caziot, architecte à Rambouillet, à faire un plan et un devis pour cette chapelle.

Ce sera le nouveau départ de l'église d'Auffargis.

La suite au prochain numéro.

A ne pas manquer | Informations pratiques | Carnet

A ne pas manquer

| Samedi 6 septembre

Forum des Associations Salle omnisports

Samedi & Dimanche 4-5 et 11-12 octobre

Parcours d'Ateliers d'Artisans en Vallée de Chevreuse

Atelier Manoir des Arts : Place de l'Eglise

Atelier Peinture JL Martin: 30 rue de la Croix Picard

Samedi 18 octobre

Accueil des nouveaux habitants Mairie

Dimanche 26 octobre

Organisé par le Comité des Fêtes Halloween

Fover Rural

Samedi 22 novembre

Repas des Aînés offert par la mairie Foyer Rural

Samedi 6 & Dimanche 7 décembre

Organisé par l'association ALCA Marché de Noël

Foyer Rural

En raison des travaux réalisés au Foyer rural et au Centre socio-culturel, aucune location ne sera consentie. Toutefois, les activités associatives seront maintenues.

Carnet |

Naissances

Manon CHASLES - 2 mars 2014 Lucas GOUTIERE - 15 avril 2014

Sandrina AZEVEDO CUNHA - 2 mai 2014

Victoria IBO - 21 mai 2014 Andrea VIRIOT - 20 juin 2014

Mariages

Laure BOULANGIER & Jean-Damien LAMMELIN 7 iuin 2014

Valérie COCHER & Denise ROY - 7 juin 2014

Décès

Fernande BUGNANO épouse OLDFIELD 14 avril 2014

Philippe CHABANNAS - 10 juin 2014

Nicole LE DOUJET épouse LEGRAND - 26 juin 2014

Infos paroisse catholique

Le **Père Sylvain APENOUVOR**, Curé du Groupement Paroissial, célèbre l'Eucharistie tous les samedis à 18h30 en l'Église Saint André d'Auffargis. Il réside au presbytère du Perray-en-Yvelines (78610), 1 rue de l'église.

Tél.: 01 34 84 80 73 - **E-mail**: peresylvain78@gmail.com

Site internet: http://echoclochers.free.fr

Il est assisté d'une équipe d'animation pastorale composée de : Geneviève PASQUIER, Béatrice MARTIN,

Céline LAHAYE-FRITZ, Paul HAVET.

Et du Conseil pastoral à Auffargis : Christine JADE - 01 34 84 68 52 Kevin MORIZE - 06 61 94 87 78

Ils sont à votre disposition pour toutes questions.

Chaque semaine « la semaine de nos clochers » informe sur l'actualité de la vie paroissiale des cinq clochers : Auffargis, les Bréviaires, les Essarts-le-Roi, le Perray-en-Yvelines, Vieille Eglise. La feuille est affichée dans le panneau à l'extérieur de l'église.

La fête inter paroissiale se tiendra le dimanche 14 septembre aux Essarts-le-Roi dans les jardins du presbytère, face à l'église, à l'issue de la messe de 11h15 célébrée en plein air, ...verre de l'amitié, stands de jeux et activités, tombola.

Les inscriptions pour le catéchisme auront lieu le samedi 6 septembre de 9h à 12h30 à la salle Cosson aux Essarts (rue de l'Artoire, face à la pharmacie) pour les niveaux CE2, CM1, CM2

Les inscriptions pour l'aumônerie auront lieu le vendredi 12 septembre à 19h salle Maurice Cosson lors de l'Assemblée Générale de l'Association.

Bienvenue aux arrivants, Bonne rentrée à tous.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le secrétariat au 01 30 41 60 10 ou paroisse.essartsperray@orange.fr

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage avec tout engin, outil ou appareil susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc., peuvent être réalisés :

Jours ouvrables:

8h30 - 12h et 14h - 19h30 **Samedi :** 9h - 12h et 15h - 19h

Dimanche: 10h - 12h

En dehors de ces plages, leur emploi est interdit.

Les occupants de locaux d'habitation ou de leur dépendance doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour ne pas troubler leur voisinage par des bruits provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

Heures d'ouverture de la mairie : lundi & jeudi 8h30-12h00 / 14h00-17h30 | mardi & mercredi 8h30-12h00 | vendredi 8h30-12h00 / 14h00-16h30 | samedi 9h00-12h00